



## LAUREATS APPEL A PROJET AACT-AIR 2014

### 10 initiatives locales pour améliorer la qualité de l'air



En France, dans certaines zones géographiques, les valeurs limites définies dans le cadre des directives européennes sur la qualité de l'air sont régulièrement dépassées. Si les différentes lois ont permis des avancées déterminantes, de nombreux freins économiques et techniques subsistent encore pour les collectivités locales, qui jouent un rôle prépondérant dans la préservation et l'amélioration de la qualité de l'air. L'ADEME soutient les politiques locales au travers de l'appel à projet AACT-AIR lancé en 2013 et retient cette année 10 nouveaux projets innovants.

#### Appel à projet AACT'AIR 2015

L'édition 2015 est actuellement en cours avec une date limite des candidatures fixée au 2 février 2015 à 15h.

Pour en savoir plus et s'inscrire, cliquer [ici](#)

L'appel à projets AACT-AIR (« Aide à l'Action des Collectivités Territoriales et locales en faveur de la qualité de l'Air ») a pour objectif **d'aider les collectivités à initier, faciliter et réaliser des actions locales concrètes et innovantes pour améliorer la qualité de l'air extérieur**. En 2013, 10 lauréats avaient été désignés ([consulter la liste ici](#)).

Cette année, l'appel à projet est élargi aux initiatives visant à traiter la **qualité de l'air intérieur dans les bâtiments placés sous la responsabilité des collectivités**.

#### A ne pas manquer...

La qualité de l'air au menu de la  
Conférence environnementale 2014

Table ronde Environnement & Santé  
**Judi 27 novembre Matin**

A l'occasion de la conférence  
environnementale des 27 et 28  
novembre 2014, une table ronde sur  
le thème Environnement et Santé  
aura lieu en présence de ministres.

#### Les projets lauréats

Les projets lauréats s'inscrivent dans les orientations prévues par la réglementation française, en particulier pour développer des actions intégrant le climat, l'air et l'énergie comme par exemple les Schémas Régionaux Climat, Air et Energie (SCRAE), les Plans de protections de l'atmosphère (PPA) ou encore les Plans de déplacements urbains (PDU). Sont récompensés :

- 3 projets « Recherche » : VELUD, INCITAIR et PMTU ;
- 7 projets « Hors Recherche » : QAIL, EPOP AIR, EVAL-POP-PCAET, QAI\_CPA, SIG AirBruit, CDU-CP et IMPACTAIR.

## Les 3 projets lauréats « Recherche »

### Lauréat R&D 2014 : VELUD

*Projet d'expérimentation d'un véhicule électrique pour une logistique urbaine durable*

- **Porteur du projet** : Ecole d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels (EIGSI) de La Rochelle
- **Partenaires du projet** : RENAULT, AIRPARIF, La Petite Reine Groupe Stars Service, ville de Paris

Le projet VELUD vise à expérimenter à Paris, dans le cadre des activités de livraison d'un opérateur, un véhicule utilitaire léger électrique pour diminuer l'impact négatif sur la qualité de l'air de la livraison en ville. Ce véhicule innove de par sa composition puisqu'il est constitué d'un petit véhicule à propulsion électrique auquel on adjoint une remorque. Cette remorque peut accueillir des conteneurs modulables en fonction des chargements. Ce projet devrait également permettre d'établir des spécifications fonctionnelles d'un système de logistique urbaine qui permettrait d'optimiser l'exploitation de cette flotte en fonction des critères de la ville, de l'évolution de la demande de transport, ...

### Lauréat R&D 2014 : INCITAIR

*Incitation au choix de produits et matériaux favorisant la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public*

- **Porteur du projet** : Université de La Rochelle
- **Partenaire du projet** : Ville de La Rochelle

Nous passons 90% de notre temps dans des lieux clos où les sources d'émissions de substances polluantes sont nombreuses : peinture, meubles, produits d'entretien, matériels utilisés pour des activités (colles, encres, peintures, feutres, etc.). Une mauvaise qualité de l'air intérieur peut favoriser l'émergence de symptômes tels que des maux de tête, de la fatigue, des irritations ou encore des manifestations allergiques. Parmi les polluants, le formaldéhyde est une substance irritante pour le nez et les voies respiratoires émise notamment par certains matériaux de construction, le mobilier, certaines colles, les produits d'entretien. Le projet INCITAIR vise à hiérarchiser les sources d'émission de formaldéhyde dans les bâtiments scolaires, puis ensuite à définir des critères objectifs qui pourront être insérés dans un outil d'aide à la décision puis utilisés dans le cadre des marchés publics pour sélectionner des matériaux, équipements, produits ou matériels à faible impact sur la qualité de l'air intérieur.

### Lauréat R&D 2014 : PMTU

*Approches pour une évaluation de la contribution à la pollution de l'air en agglomération des Professionnels Mobiles dans le Trafic Urbain*

- **Porteur du projet** : Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR – SPLOTT)
- **Partenaires et financeurs du projet** : Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Université de Grenoble (PACTE), Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), Mairie de Paris, Grenoble Alpes Métropole, Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines

Les professionnels mobiles (comme les infirmiers, les techniciens de maintenance, les commerciaux...) représentent environ 25% de la population active. Mais la part du trafic urbain total que représentent leurs déplacements, ainsi que leurs impacts environnementaux, est pour l'instant largement méconnue. Pour combler ces lacunes de connaissances, le projet PMTU propose d'étudier l'ensemble des conditions de possibilité de la réalisation, la standardisation et la pérennisation d'enquêtes sur les pratiques de déplacement des professionnels mobiles, d'élaborer une méthodologie pour de telles enquêtes et de les tester sur trois terrains complémentaires : la Ville de Paris, Grenoble Alpes Métropole et la Communauté d'agglomération Saint Quentin en Yvelines. Le projet comportera une évaluation des coûts de réalisation de telles enquêtes pour les trois configurations de territoires de façon à pouvoir être transposées sur d'autres cas de figure similaires (en fonction par exemple de la taille du territoire en termes de surface, de densité de l'habitat, des activités économiques, du nombre d'habitants, du nombre de déplacements en général, etc). Cette connaissance permettra aux collectivités de mieux appréhender les actions qui peuvent être mises en œuvre pour limiter les impacts environnementaux liés aux déplacements de ces professionnels.

## Les 7 projets lauréats « Hors recherche »

### Lauréat Etude 2014 : QAIL

*Qualité de l'air intérieur dans les lycées*

- **Porteur du projet** : Région Basse-Normandie
- **Autre financeur du projet** : AIR COM
- **Partenaires du projet** : ARS de Basse-Normandie et DREAL de Basse-Normandie

La Région Basse-Normandie souhaite mettre en place une démarche exemplaire et volontaire de prévention et d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans les lycées dont elle a la compétence. Le projet consiste à réaliser une enquête auprès des 75 lycées bas-normands sur la qualité de l'air intérieur pour analyser les gestes du quotidien dans les salles de classe mais aussi identifier les vœux de formation / sensibilisation du personnel enseignant et technique. L'objectif est de former les acteurs de la QAI dans l'ensemble des lycées bas normands et de rédiger deux guides, un général sur la QAI et un autre technique sur les moyens de ventilation et d'aération dédiés au personnel technique des lycées.

### Lauréat Etude 2014 : QAI\_CPA

*Accompagnement sur la qualité de l'air intérieur*

- **Porteur du projet** : Communauté du Pays d'Aix
- **Partenaires du projet** : AIR PACA et l'Agence Régionale pour l'environnement

La Communauté du Pays d'Aix propose aux communes qui le souhaitent une aide pour améliorer la qualité de l'air autour et à l'intérieur des établissements recevant du public et notamment les crèches et écoles.

En effet, elle propose de les accompagner par :

- une aide au diagnostic autour et dans les bâtiments accueillant des enfants
- l'appui pour la réalisation de mesures de la qualité de l'air intérieur et extérieur
- une réalisation de sessions de formations auprès des personnels de ces bâtiments, mais aussi pour le grand public
- une formation sur la question des achats de matériaux plus respectueux de l'environnement
- une aide à la recherche de sources de pollution le cas échéant et propositions de solutions d'amélioration

Cette approche croisée air intérieur et extérieur sur des bâtiments recevant un public sensible à la qualité de l'air devrait permettre une meilleure intégration de cette problématique dans les politiques publiques.

### Lauréat Etude 2014 : IMPACTAIR

*Adaptation des recommandations d'aération aux différents contextes d'établissements scolaires rochelais*

- **Porteur du projet** : Ville de La Rochelle
- **Partenaires du projet** : ATMO Poitou-Charentes, Université de La Rochelle et la Ligue contre le cancer

Le projet IMPACTAIR vise à améliorer la qualité de l'air intérieur des établissements scolaires (écoles maternelles et élémentaires) et crèches de La Rochelle, constitués très majoritairement de bâtiments anciens non équipés de dispositifs de ventilation desservant les salles de classe. Pour cela, un guide de recommandations générales d'aération, par type de bâtiment, en fonction du potentiel émissif et des activités pratiquées, sera réalisé. Il sera élaboré en adaptant les consignes d'aération préconisées par les guides existants qui seront testés et croisés avec des mesures en continu de polluants (formaldéhyde, benzène, ...) dans un bâtiment. L'intérêt d'utiliser un indicateur de confinement sera également évalué.

## Lauréat Etude 2014 : EVAL-POP-PCAET

*Evaluation d'une politique Energie/Climat en termes de qualité de l'air pour les populations*

- **Porteur du projet** : Communauté urbaine du Grand Nancy
- **Partenaires et autres financeurs du projet** : Air Lorraine et ALEC Nancy Grands Territoires

Le Grand Nancy a mis en œuvre sur son territoire un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cependant, cette approche transversale qui doit étroitement lier des approches positives pour la qualité de l'air, le climat et la maîtrise de l'énergie est complexe. Cela nécessite de traduire les actions entreprises sur le territoire en niveau de la qualité de l'air ambiant. Le projet EVAL-POP-PCAET propose de transcrire les résultats actuels des politiques d'économies d'énergie non seulement en termes de réduction des gaz à effet de serre mais aussi en termes de qualité de l'air ambiant et d'exposition des populations.

Les résultats sur l'énergie et le climat sont spatialisés dans un SIG ; il s'agit de transcrire ces données en matière d'évolution des émissions de polluants atmosphériques et de développer les bases nécessaires à la spatialisation de cet impact et son évaluation en matière d'émissions.

Les trois objectifs sont :

- Evaluation des impacts des politiques Energie Climat mises en place
- Modéliser sur le SIG existant ces impacts en termes de qualité de l'air
- Influencer sur les choix de la collectivité pour œuvrer à une préservation de la qualité de l'air

*note : SIG = Système d'Information Géographique*

## Lauréat Etude 2014 : EPOP-AIR

*Evaluation des impacts sur l'air des actions prévues dans le Plan climat énergie (PCET) de Ouest Provence et déclinaison des actions du PPA 13 dans ce PCET*

- **Porteur du projet** : S.A.N. Ouest Provence
- **Autre financeur du projet** : AIRPACA
- **Partenaires du projet** : les 6 Communes d'Ouest Provence, l'EPAD, le Club des bailleurs de l'Ouest Provence, le SPPPI, l'institut Ecocitoyen

Le territoire du S.A.N. Ouest Provence accueille sur son sol de grandes zones d'activités économiques qui sont également d'importantes zones d'émissions polluantes. Le projet EPOP-AIR consiste, à partir des actions du plan climat, d'apprécier, en plus des caractéristiques carbone, les gains potentiels des opérations en termes de lutte contre la pollution atmosphérique, afin de déterminer celles qui seront les plus bénéfiques. Pour cela, un outil informatique sera créé afin que chaque action dispose d'un « poids qualité de l'air » comme on dispose déjà d'un « poids carbone ».

**Il sera testé sur les actions/projets rentrant dans le cadre du rapport annuel développement durable et expérimenté au sein des services de la collectivité et avec les partenaires. Une fois finalisé, un plan d'information pour les agents concernés sera réalisé et l'outil sera adaptable à l'ensemble des collectivités.**

*note : SAN = Syndicat d'Agglomération Nouvelle*

## Lauréat Etude 2014 : CDU-CP

*Etude d'opportunité pour un Centre de Distribution Urbaine au Centre de Paris*

- **Porteur du projet** : Ville de Paris
- **Partenaires du projet** : La Poste, le LET, l'IFSTTAR, SOGARIS, la Région Ile-de-France et la CCI Paris

La Ville a l'ambition de définir les conditions de livraisons non diesel à l'horizon 2020. Dans un cadre partenarial, des solutions innovantes de distribution urbaine sont recherchées pour les secteurs à haute densité commerciale, basées sur des livraisons finales par des modes doux (à pied, en triporteur...) et la mutualisation des véhicules. Le secteur des Halles, du Sentier et de Montorgueil se prête bien à ce type de dispositif. Une zone de fret de 600 m<sup>2</sup> a été réservée dans le projet d'aménagement des halles pour accueillir un centre de distribution urbaine (CDU). La création d'un CDU peut permettre de fluidifier et d'améliorer les conditions de livraisons localement, et d'offrir à tous les acteurs de la chaîne, livreurs comme destinataires, un outil en réponse aux difficultés d'accès au secteur, notamment sur les séquences piétonnes. Le travail a pour vocation de servir de modèle pour la mise en place de futurs CDU pour une ou plusieurs filières économiques. L'étude doit permettre d'estimer les gains environnementaux (réduction du nombre de camions dans ce secteur piéton et réduction des pollutions locales) et les impacts économiques et sociaux pour les opérateurs du transport et de la logistique et les commerçants du secteur.

*note : CDU = Centre de Distribution Urbaine*

## Lauréat Etude 2014 : SIG AirBruit

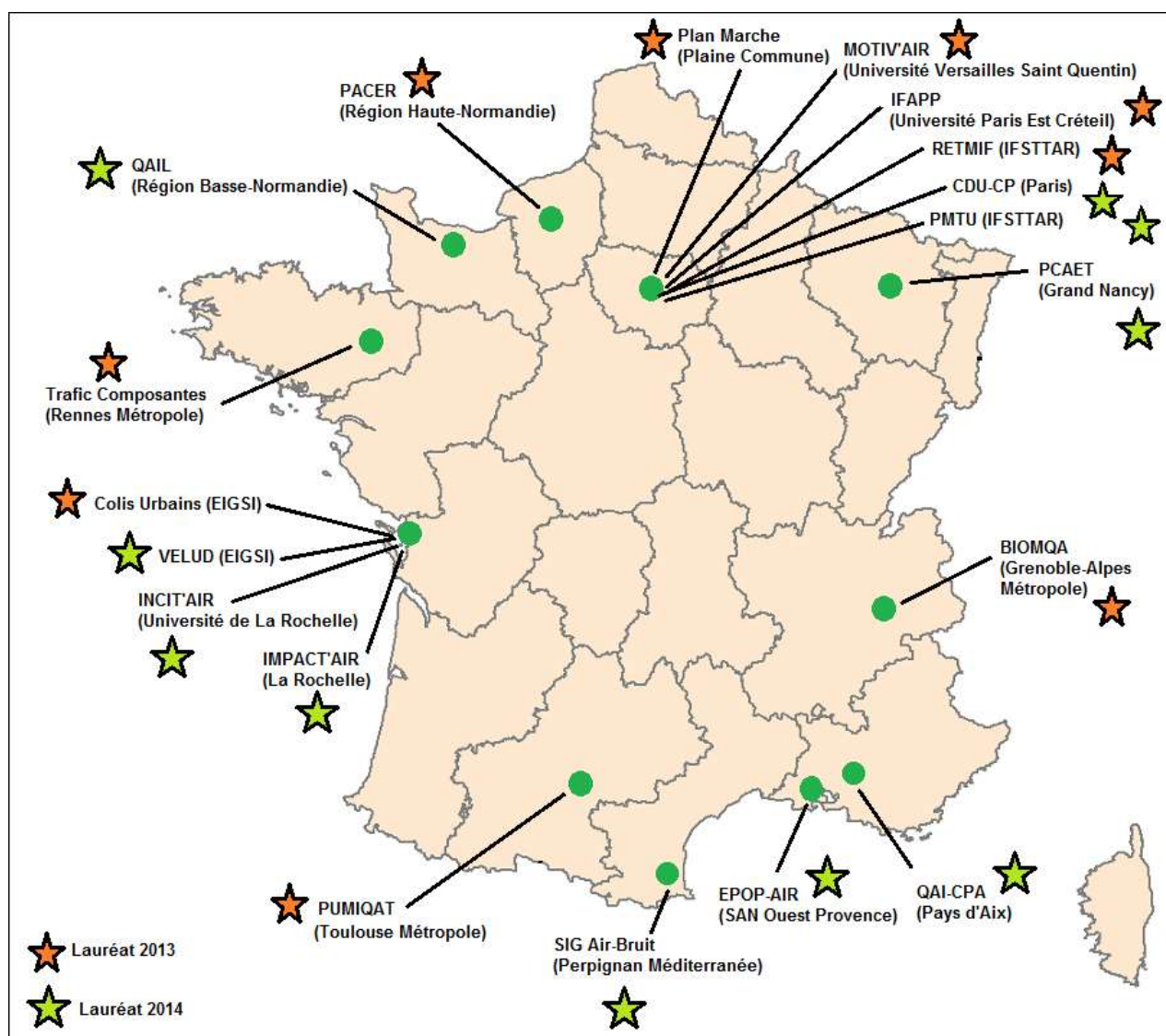
Etude de la possibilité d'utiliser une même base de données pour des simulations de qualité de l'air et de bruit en vue de la mise en place d'actions

- **Porteur du projet** : Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération
- **Partenaires du projet** : Air Languedoc-Roussillon

Dans les régions peu industrielles, la principale source d'émission de polluants atmosphériques et de nuisances sonores est le trafic automobile. Les simulations utilisent par ailleurs des données relatives à la topographie, aux hauteurs de bâtiment mais aussi des données météorologiques et de densité de population. L'objectif du projet SIG AirBruit est d'évaluer la compatibilité des bases de données Air et Bruit afin d'identifier les informations à prioriser dans un système d'information géographique pour une meilleure prise en compte de la thématique Air en synergie avec celle du Bruit. Ces informations pourraient aussi être un outil de décision pour les managers pour traiter des problématiques d'organisation de la circulation, d'aménagement des voiries, etc.

note : SIG = Système d'Information Géographique

## Annexe : les projets lauréats d'AACT-AIR en 2013 et 2014



Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : [Service de presse ADEME](mailto:Service de presse ADEME)



---

#### **L'ADEME EN BREF**

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

**L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)**